



Déclaration de boycott du CSA du SPIP des Alpes-Maritimes du 12 décembre 2023

Madame la Présidente du Comité Social d'Administration des Alpes Maritimes,

Attendu que le dialogue social avec la CGT-IP est malmené depuis des mois et que son activité syndicale est ainsi empêchée (refus de détachements abusifs, refus de dernière minute de mise à disposition d'une salle pour une réunion régionale),

Attendu que rien n'a évolué au SPIP de Nice malgré nos diverses sollicitations en matière organisationnelle et en termes de prise de décision, et ce depuis plus d'un an,

Attendu que l'engagement formel de la précédente DFSPIP du 06 de transmettre dès réception aux équipes et OS les conclusions du rapport de la MCI n'a pas été respecté,

*Attendu qu'*aucun engagement n'est tenu,

Attendu que l'ensemble des personnels de direction semble attendre l'arrivée de la nouvelle DFSPIP en janvier 2024 comme l'arrivée du messie (ou du père Noël),

Par ces motifs, la CGT-IP ne peut accepter de siéger au CSA local des Alpes maritimes et décide de boycotter l'instance du 12 décembre 2023.

Nous ne cesserons de dénoncer les dysfonctionnements de ce service.
Nous ne pouvons qu'espérer que 2024 sera ENFIN l'année de la reprise d'un
réel dialogue social.

Nice, le 11/12/2023.